

LIEU	Cantine scolaire du Collège de Vuflens-le-Château	
DATE, HORAIRE	19 septembre 2017, à 20 heures	
ORDRE DU JOUR	1. Approbation de l'ordre du jour 2. Approbation du PV no 2 du 13 juin 2017 3. Présentation du projet « LIFT » 4. Présentation du projet « Morges Beausobre, mesures socio-éducatives » 5. Discussion autour de la prise en charge à midi des écoliers de 7 et 8P 6. Elaboration du calendrier des séances 7. Divers et propositions	
PRESIDENCE	M ^{me} Maria-Pia Dubey	
PARTICIPANTS PRESENTS	Les parents M^{mes} Fatima Bras Karine Biancianiello Christine Demestral Prahin Karina Rigoli Joëlle Bachmann Tolotta Les professionnels de l'école M^{mes} Myriam Corthésy Valérie Rochat Anne Christinat de Buren MM. Pierre-Alain Cordey Eric Lunder Luc Schlaeppi	La société civile M^{mes} Danielle Perrin Francine Dambach Corsten MM. Frédéric Klink Simon Monnin Daniel Vouillamoz Claude-André Mayor Les autorités M^{mes} Anna Bauer Dörries Sylvie Fay MM. Jean-Jacques Aubert Giuseppe Biancianiello
PARTICIPANTS EXCUSES/ABSENTS	Mme Claire Martinet	
REDACTRICE DU PROCES-VERBAL	M ^{me} Sophie Truan	

INTERVENANT	SUJET	DECISION / ACTION	RESP.
Mme Dubey	1. Approbation de l'ordre du jour		
	L'ordre du jour est accepté tel que proposé.		
Mme Dubey	2. Approbation du PV du 13 juin 2017		
	Le PV est accepté sans modification ni adjonction.		
	3. Présentation du projet « Lift » par Mme Lorenzini, Collaboratrice pour le projet LIFT et M. Weissbrodt, enseignant à l'ES Morges Beausobre		
Mme Lorenzini	présente le projet « LIFT ». Dans les grandes lignes, le projet vise à aider des jeunes qui n'ont eu pas de bonnes conditions de départ « réseau, résultats scolaires, motivation, etc). à trouver des solutions de formation à la fin de leur scolarité obligatoire. Ce projet, dans le canton de Vaud, est ouvert aux élèves à partir de la 10H et 8 établissements y ont adhéré, dont l'ES Morges Beausobre.		
M. Weissbrodt	indique que 58% « des jeunes LIFT » réussissent à « décrocher » une place d'apprentissage. Par conséquent, il est à la recherche d'entreprises qui seraient prêtes à accueillir ces jeunes. Il met à disposition de l'assemblée un document et ses coordonnées.		
M. Aubert	demande s'il y a des entités communales participantes à ce projet.		
Mme Lorenzini	répond qu'il y a 4 places en espaces verts auprès des communes.		
M. Schlaeppli	parle du projet, par exemple, d'intégrer des jeunes dans les associations intercommunales. Le public cible est les élèves de VG mais on pourrait se poser la question pour la voie VP.		
Mme Dambach Corsten	demande quelle pourrait être la complémentarité de ce projet avec les cours «Approche du monde professionnel » (AMP) et pourquoi ne pas ou-		

INTERVENANT	SUJET	DECISION / ACTION	RESP.
	vrir cette possibilité aux élèves de la voie VP ?		
M. Schlaeppli	parle de la difficulté d'incarner le monde professionnel à l'école et du peu de maîtrise sur les programmes, ceci à cause du plan d'études romand (PER).		
M. Vouillamoz	suggère d'approcher l'Association des commerçants de Morges afin de sensibiliser un large nombre d'entreprises.		
Mme Dubey	communiquera le nom du/de la président-e des associations des commerçants de Morges.		
Mme Dambach Corsten	demande s'il est nécessaire d'être une entreprise formatrice pour accueillir un jeune.		
Mme Lorenzini	répond par la négative.		
M. Weissbrodt	parle de l'intérêt d'associer les parents dans le projet.		
M. Vouillamoz	demande quels sont les freins pour une entreprise.		
Mme Lorenzini	indique que la réticence est surtout d'ordre organisationnel (quel genre de tâches peut-on leur confier) mais pas du tout d'ordre administratif ou financier (frs 5.-/heure)		
Mme Dubey	remercie les intervenants.		
	4. Présentation du projet « Morges Beausobre, mesures socio-éducatives » par M. Schlaeppli		
M. Schlaeppli	Expose le projet-pilote de prestations socio-éducatives qui a été présenté à la presse par Mme Amarelle, conseillère d'Etat le 15 août dernier. Il s'agit		

INTERVENANT	SUJET	DECISION / ACTION	RESP.
	d'apporter de l'aide directe et indirecte à ces élèves qui ne rentrent pas dans le cadre du SESAF ou du SPJ. Le lien avec les parents est très important. Genres de mesures mises en place : • Mosaïque (espace pour « debriefing » avec l'élève) • Coaching/élèves : transition primaire / secondaire, aide à l'organisation, coaching individuel, conseil éducatif si risque de rupture scolaire • Coaching enseignants : outil pour les enseignants • Expertise éducative		
M. Vouillamoz	parle des jeunes adultes en difficulté et s'interroge sur un éventuel financement du Département de la santé et de l'action sociale.		
	5. Discussion autour de la prise en charge à midi des écoliers de 7 et 8P		
Mme Dubey	donne la parole à Mme Perrin en précisant que cela ne relève pas du CET.		
Mme Perrin	parle des questions récurrentes de la prise en charge.		
M. Biancaniello	donne lecture de la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)		
Mme Fay	indique que Morges dispose déjà d'un accueil parascolaire.		
M. Aubert	informe qu'un agrandissement de Beausobre est prévu avec un bâtiment supplémentaire y compris cantine scolaire. Cela se met en place. Il évoque les coûts des restaurants scolaires pour les communes.		
M. Biancaniello	indique qu'il est difficile d'être proactif dans ce domaine. Parle des exigences qui ne sont pas encore toutes connues.		

INTERVENANT	SUJET	DECISION / ACTION	RESP.
M. Cordey	partage le souci de Mme Perrin et parle du problème de la surveillance. Celle-ci ne relève pas de la responsabilité des enseignants, la problématique est complexe.		
Mme Bauer Dorrës	demande pourquoi ne pas raccourcir la pause de midi.		
M. Schlaeppi	parle de la difficulté de la mise en place de l'horaire continu.		
M. Cordey	indique la problématique des élèves qui pourraient terminer à 14h50.		
M. Vouillamoz	relève que le prix de la prise en charge des élèves pour la pause de midi s'élève à frs. 30.- à 35.-.		
M. Lunder	évoque la nécessité d'une pause de midi suffisante pour les enseignants.		
M. Schlaeppi	parle du moment de sur-stimulation. Certains parents ont encore le souhait que leurs enfants rentrent à midi.		
Mme Dubey	6. Elaboration du calendrier des séances Les prochaines séances auront lieu le : • Le 06.02.18, à 20h, lieu à définir, • Le 15.05.18, à 20h, lieu à définir, • Le 02.10.18, à 20h, lieu à définir.		
	7. Divers et propositions		
M. Cordey	indique que M. Perrot de la Salamandre s'est approché des directeurs pour leur proposer une activité à l'ensemble des élèves morgiens dans le cadre du Festival de la Salamandre organisé chaque année en octobre.		

INTERVENANT	SUJET	DECISION / ACTION	RESP.
	M. Cordey parle d'une belle opportunité et informe que M. Perrot pourrait venir lors d'une prochaine séance présenter son festival.		
Mme Dubey	communiqua que les travaux au Centre Barbay ont débuté.		
Mme Dubey	informe qu'une élection complémentaire (quart-parent) aura lieu fin octobre/début novembre, suite à la démission de M. Dewarrat.		

La séance est levée à 21h50.

Prochaine séance : le 6 février 2018 à 20h, lieu à définir

Distribution :

- A tous les participants
- ASIME
- CODIR ASIME

Le 10 novembre 2017

Pour le Conseil d'établissement



M.-P. Dubey

S. Truan

Présidente

Secrétaire